

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

SÉANCE DU 29 JUIN 2020

Présents ou représentés : Julie MONTCOUQUIOL, Jacques JAMES, Sandrine REBELLE, Philippe CLERJON (*procuration*), Nadia DERRIEN-MOLLIER, Jacques COESNON, Didier TERRIER, Roland DUQUEUX, Emilie LAVOREL, Maxime MICHEL, Claire DÉPIGNY-SOUVRAS, Jessica DA COSTA, Henri MASSON, François RIGNOT, Christelle COUFFI.

Absent excusé : -----

Secrétaire de séance : Christelle COUFFI.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 08 juin 2020
- Délibérations :
 - * Election d'un nouvel Adjoint suite à la démission de Monsieur Philippe CLERJON de ses fonctions de 3^{ème} Adjoint
 - * Affectation des résultats 2019
 - * Vote des taux 2020
 - * Adoption du Budget Primitif 2020
 - * Création/composition des Commissions Communales et désignation de Délégués
 - * Création d'une Commission d'Appel d'Offres (CAO)
 - * Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
 - * Signature des actes administratifs – Délégation à un Adjoint
- Urbanisme
- Informations diverses.

Le compte-rendu de la réunion du 08 juin 2020 a fait l'objet de deux remarques :

- il est demandé de préciser le montant en euros des indemnités du Maire et des Adjoints, en plus de la référence à l'indice brut terminal de la Fonction Publique ;
 - Madame le Maire précise que le taux fixé est le maximum autorisé, comme cela avait été le cas en 2014.
- Le compte-rendu sera modifié en conséquence.

DÉLIBÉRATIONS

1°/ Election d'un nouvel Adjoint suite à la démission de Monsieur Philippe CLERJON de ses fonctions de 3^{ème} Adjoint

Suite à la démission de Monsieur Philippe CLERJON de ses fonctions de 3^{ème} Adjoint au Maire, il appartient au Conseil municipal de décider du remplacement du poste d'Adjoint devenu vacant. Madame le Maire propose donc de procéder au remplacement de Monsieur Philippe CLERJON par l'élection d'un nouvel Adjoint au Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** :

- de maintenir le nombre d'Adjoints au Maire à trois,
- de procéder à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue d'un nouvel Adjoint.

suffrages exprimés	15
* <i>pour</i>	15
* <i>contre</i>	---
* <i>abstentions</i>	---

Après le rappel de la procédure par Madame le Maire, il est procédé aux opérations de vote. Madame Christelle COUFFI a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal qui a, ensuite, désigné deux Assesseurs. Il s'agit de Madame Jessica DA COSTA et Monsieur Roland DUQUEUX. Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pris part au vote :	00
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	15
Nombre de suffrages blancs :	02
Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	13
Majorité absolue :	07

Nom et Prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
MICHEL Maxime	13	treize

Monsieur Maxime MICHEL, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 3^{ème} Adjoint et a été immédiatement installé.

2°/ Affectation des résultats 2019

Vu les résultats 2019 de la Commune faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 1.771.493,27 euros,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** d'affecter cet excédent de la manière suivante :

- au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » 62.604,72 euros,
- au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté » 1.708.888,55 euros.

suffrages exprimés	15
* <i>pour</i>	15
* <i>contre</i>	---
* <i>abstentions</i>	---

3°/ Vote des taux 2020

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** de reconduire les taux d'imposition de 2019 des taxes directes locales, à savoir :

- Taxe sur le foncier bâti 4.10 %,
- Taxe sur le foncier non bâti 23.09 %.

suffrages exprimés	15
* <i>pour</i>	15
* <i>contre</i>	---
* <i>abstentions</i>	---

4°/ Adoption du Budget Primitif 2020

Madame le Maire présente le budget 2020 de la Commune dont les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent comme suit :

- Section de fonctionnement

- * *recettes* 2.592.556,55 euros
- * *dépenses* 2.592.556,55 euros

- Section d'investissement

- * *recettes* 2.154.389,27 euros
- * *dépenses* 2.154.389,27 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **vote** le budget qui lui est soumis.

suffrages exprimés	15
* <i>pour</i>	12
* <i>contre</i>	03
* <i>abstentions</i>	---

5°/ Création/composition des Commissions Communales et désignation de Délégués

Madame le Maire informe l'Assemblée que le Conseil Municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil. Celles-ci ne peuvent être composées que de Conseillers Municipaux dont il convient de décider du nombre dans chaque commission.

Madame le Maire propose de créer les six commissions communales suivantes, chargées d'examiner les projets et les questions soumis au Conseil.

→ La Commission Communication

Elle est en charge de tous les moyens de communication : site internet, newsletter, bulletin municipal, ...

.../...

→ La Commission Développement Durable et Mobilités

Transversale sur presque toutes les commissions, elle aura en charge :

- * la sensibilisation au développement durable,
- * la réflexion sur la mobilité au sein de CUVAT,
- * les problématiques de sécurité routière.

→ La Commission Finances

Elle en aura en charge :

- * la préparation du Budget Primitif du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),
- * la préparation du Budget Primitif,
- * le suivi de l'exécution des budgets,
- * la préparation du Compte Administratif.

→ La Commission Scolarité, Jeunesse et Solidarité Intergénérationnelle

Elle est en charge de :

- * toutes les questions relatives à l'école donc en lien avec la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC), les parents d'élèves, le corps enseignant et les services périscolaires,
- * la réflexion aux moyens de développement des actions pour la jeunesse,
- * la création de liens de solidarité intergénérationnelle.

→ La Commission Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine

Elle est en charge :

- * de toutes les problématiques liées à l'urbanisation : (permis de construire et aménagements divers ainsi que Plan Local d'Urbanisme (PLU),
- * des différents travaux sur la Commune : bâtiments, locaux appartenant à la Commune ainsi que la voirie.

→ La Commission Vie Associative, Sportive et Culturelle

Elle assure une relation permanente avec les associations de la Commune. Elle œuvre, également, activement à l'animation de CUVAT et son développement culturel et sportif.

Elle a également la gestion de l'occupation de la salle polyvalente, tant par les besoins de la Mairie, des associations que des réservations et locations par des particuliers.

Madame le Maire propose que le nombre d'élus, siégeant au sein de chaque commission, soit de cinq ; chaque membre pouvant faire partie de trois commissions maximum.

Par ailleurs, il convient de procéder à la désignation de Délégués afin de représenter la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **décide** la création des Commissions Communales susmentionnées ;
- **décide** que les Commissions Communales comportent cinq membres ; chaque élu pouvant faire partie de trois commissions maximum ;
- **procède à la désignation** des membres de chacune des Commissions Communales, après appel à candidatures et, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret (synthèse en fin de compte-rendu) ;
- **procède à la désignation** des Délégués chargés de représenter la Commune (synthèse en fin de compte-rendu) ;
- **dit** que :
 - * le Maire est Membre de droit de toutes les Commissions,
 - * ces Commissions :
 - . sont permanentes et constituées pour la durée du mandat,
 - . sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal ; elles peuvent également être saisies de l'instruction d'une question par ce dernier ou par le Maire,
 - . sont force de proposition,
 - . n'ont aucun pouvoir de décision.

suffrages exprimés	15
* <i>pour</i>	12
* <i>contre</i>	01
* <i>abstentions</i>	02

6°/ Création d'une Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Madame le Maire expose que :

- suite au renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la création d'une Commission d'Appel d'Offres (CAO) et ce, pour la durée du mandat ;
- la Commission d'Appel d'Offres doit comporter, en plus du Maire, Président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du Conseil Municipal pour les Communes de moins de 3.500 habitants.

Le Conseil Municipal **décide** de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des Membres de la Commission d'Appel d'Offres.

- Sont candidats au poste de titulaires : M. Jacques COESNON, M. Maxime MICHEL, Mme Sandrine REBELLE
- Sont candidats au poste de suppléants : Mme Claire DÉPIGNY-SOUVRAS, Mme Nadia DERRIEN-MOLLIER, Mme Emilie LAVOREL.

Madame le Maire demande si d'autres listes sont candidates. La réponse est négative.

Il est ensuite procédé au vote et au dépouillement.

La Commission d'Appel d'Offres est ainsi composée comme suit :

- * Président : Mme Julie **MONTCOUQUIOL**
- * Membres titulaires : M. Jacques **COESNON**
M. Maxime **MICHEL**
Mme Sandrine **REBELLE**
- * Membres suppléants : Mme Claire **DÉPIGNY-SOUVRAS**
Mme Nadia **DERRIEN-MOLLIER**
Mme Emilie **LAVOREL**

suffrages exprimés	15
* <i>pour</i>	15
* <i>contre</i>	---
* <i>abstentions</i>	---

7°/ Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Madame le Maire rappelle qu'une Commission Communale des Impôts Directs doit être instituée. Elle est présidée par le Maire et composée de 6 Commissaires titulaires et de 6 Commissaires suppléants pour les Communes de moins de 2.000 habitants.

La nomination de ces derniers est effectuée par le Directeur des Services Fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide**, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms : CHOMEL-de-JARNIEU Chantal, CLERJON Philippe, COESNON Jacques, COUFFI Christelle, DELACHANAL Yves, DEPIGNY-SOUVRAS Claire, DERRIEN-MOLLIER Nadia, DERUAZ Jocelyne, DUQUEUX Roland, GENESTET André, GUERIN Adeline, JAMES Jacques, LAVOREL Bernard, LAVOREL Emilie, LAVOREL Eric, LAVOREL Robert, MASSON Henri, METRAL Didier, MOLLIER Marie-Hélène, PFAENDER Jean-Luc, REBELLE Sandrine, RIGNOT François, VALVIN Gérard, WETTER Pierre.

suffrages exprimés	15
* <i>pour</i>	15
* <i>contre</i>	---
* <i>abstentions</i>	---

8°/ Signature des actes administratifs – Délégation à un Adjoint

Madame le Maire explique aux Membres du Conseil Municipal que, dans le cadre des actes administratifs, elle est considérée comme Officier en lieu et place du Notaire et, de ce fait, est dans l'obligation de se faire suppléer par l'un de ses Adjoints pour représenter la Commune.

Elle propose que Monsieur Jacques JAMES, 1^{er} Adjoint, soit désigné pour signer à sa place les actes administratifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **autorise** Monsieur Jacques JAMES, 1^{er} Adjoint au Maire, à représenter la Commune pour signer les actes administratifs d'acquisitions et cessions gratuites (au bénéfice de la Commune), dès lors que ces actes auront été décidés par le Conseil Municipal ;
- **précise** que Madame le Maire sera chargée, quant à elle, de recevoir l'acte administratif.

suffrages exprimés	15
* <i>pour</i>	15
* <i>contre</i>	---
* <i>abstentions</i>	---

Madame le Maire rappelle que l'intégralité des textes des délibérations est consultable et affichée en Mairie.

URBANISME

Les informations sont présentées par Monsieur Jacques JAMES.

Voir le tableau annexé.

INFORMATIONS DIVERSES

Les informations sont présentées par Madame Julie MONTCOUQUIOL.

1°/ **Travaux**

- Route des Voisins

Les travaux ont démarré le 24 juin dernier. La Route de Proméry sera fermée pendant un mois maximum.

La 1^{ère} réunion de chantier s'est tenue le mardi 23 juin à 10h00 ; les prochaines auront lieu tous les mardis matin.

- Route de Proméry

Un rendez-vous avec Madame Catherine FAVRE (SAFACT) a eu lieu le 8 juin à 14h00 afin de faire le point sur les procédures d'expropriation en cours.

- Fibre optique

Une réunion a eu lieu le 26 juin à 10h00.

Les points suivants ont été évoqués :

- * les travaux de génie civil sont terminés et la conformité a été signée ce jour ;
- * une pré-réception a eu lieu pendant 3 jours ; les réserves sont en cours d'être levées ;
- * les réserves une fois levées et la réception prononcée, la Société COVAGE, en charge de la commercialisation, tiendra une réunion publique ;
- * l'objectif actuel est la mise à disposition des habitants pour la fin de l'année au plus tard.

2°/ **Sécurité**

La salle polyvalente a fait l'objet d'une visite de la Commission de Sécurité le 10 juin à 10h00.

Suite à ce contrôle, la Commune va devoir :

- prévoir la mise en conformité des rideaux d'occultation. Une étude est en cours avec la Société qui a réalisé les rideaux actuels. D'autres entreprises seront également consultées ;
- faire réaliser, annuellement, un contrôle de l'installation électrique et de l'alarme. L'intervention d'un électricien doit prochainement avoir lieu puis le bureau Alpes Contrôles effectuera une visite.

Par ailleurs, l'installation d'un défibrillateur sur le mur extérieur de la salle polyvalente (obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2020) est à l'étude.

3°/ **Site internet**

La mise en conformité du site avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) est en cours. Le changement de l'hébergeur du site est à l'étude pour des questions de budget, notamment.

4°/ **Scolaire/Périscolaire**

Présenté par Madame Sandrine REBELLE

- suite à la réorganisation des services périscolaires (cantine et garderie) pour la rentrée 2020/2021 et à la création de fiches de poste, une remise à plat des contrats des agents a été nécessaire ;
- plusieurs réunions se sont déroulées à la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC) afin de :
 - * préparer la prochaine rentrée scolaire
 - . le changement des horaires d'école (8h30/11h45 – 13h45/16h30) est en cours de validation par l'Education Nationale,
 - . aucune ouverture de classe supplémentaire n'aura lieu, les prévisions d'effectifs étant en dessous des seuils requis,
 - * faire le point sur la nouvelle école ; le début des travaux est décalé à la fin 2020/début 2021 en raison de la crise sanitaire actuelle ;
- le dernier Conseil d'Ecole a eu lieu le 25 juin ;
- une réunion avec les représentants des parents d'élèves est prévue le 1^{er} juillet prochain.

5°/ **Cimetière**

La Commune a reçu une demande de création d'une caverne (caveau spécifique contenant des urnes).

Cette demande est rejetée. La Commune dispose déjà d'un columbarium afin de réceptionner les urnes funéraires.

.../...

Séance levée à 22 heures 30.

Commissions Communales de CUVAT

Commission Communication

M. Jacques COESNON

M. Jacques JAMES

Mme Emilie LAVOREL

M. Maxime MICHEL

Pas de candidat

Commission Développement Durable et Mobilités

M. Philippe CLERJON

Mme Claire DÉPIGNY-SOUVRAS

M. Roland DUQUEUX

Mme Emilie LAVOREL

Mme Christelle COUFFI

Commission Finances

Mme Claire DÉPIGNY-SOUVRAS

M. Jacques JAMES

M. Maxime MICHEL

Mme Sandrine REBELLE

Pas de candidat

Commission Scolarité, Jeunesse et Solidarité Intergénérationnelle

M. Jacques COESNON

Mme Jessica DA COSTA

Mme Claire DÉPIGNY-SOUVRAS

Mme Sandrine REBELLE

M. Henri MASSON

Commission Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine

Mme Jessica DA COSTA

M. Roland DUQUEUX

M. Jacques JAMES

M. Didier TERRIER

M. François RIGNOT

Commission Vie Associative, Sportive et Culturelle

M. Jacques COESNON

Mme Nadia DERRIEN-MOLLIER

M. Maxime MICHEL

M. Didier TERRIER

Pas de candidat

Délégués Communaux de CUVAT

Conseils d'école

Mme Sandrine REBELLE

Mme Julie MONTCOUQUOL

Comité des fêtes

Mme Nadia DERRIEN-MOLLIER

M. Maxime MICHEL

Correspondant défense

M. Henri MASSON

Lutte contre l'ambrosie

Mme Emilie LAVOREL